

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 305. — La marée montante du libéralisme, 306. — Variétés canadiennes, 308. — Monsieur Lucien Brun, 310. — Lettre ouverte de Mgr l'Archevêque aux journaux de Montréal, 310. — A propos de franc-maçonnerie, 315. — Le Mormonisme, 315. — Petite histoire de l'Église, 315. — Calendrier, 320. — Memento hebdomadaire, 320.

Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT LE MOIS DE JANVIER

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens apprennent de plus en plus à respecter l'autorité, surtout celle de Dieu, des parents et des maîtres chrétiens.

Résolution pratique : Nous examiner tous les jours sur ce point.

La marée montante du libéralisme

Est-il encore sur la terre un pays qui n'ait point été envahi par le libéralisme ?

La pernicieuse erreur a pénétré dans les villages de l'Italie et de l'Espagne, qui semblaient le plus à l'abri de ses atteintes. Elle a gravi les sommets de ces montagnes du Valais, où vivait un peuple simple et heureux qui paraissait inaccessible aux séductions des erreurs modernes.

Le Canada fut longtemps une terre privilégiée qui conserva intégralement la foi antique et les mœurs patriarcales de ses premiers colons. Mais aujourd'hui la contagion commune l'envahit de toutes parts.

Il y a quelques années, on a annoncé que les hautes loges avaient résolu de tourner leurs efforts contre le Canada et d'en attaquer l'esprit profondément chrétien par une vaste propagande libérale. A cette heure, les sectaires eux-mêmes peuvent être surpris de la rapidité de leurs succès : le libéralisme mugit comme une marée. . . . une marée montante, qui menace de submerger la foi et les institutions anciennes sous ses flots impurs.

Depuis 30 ou 40 ans, les relations du Canada avec les États-Unis avaient amené un luxe et un confortable jusqu'alors inconnus. Une multitude de jeunes gens allaient dans la grande république et en revenaient avec des goûts de dépense, un étalage de toilettes, un amour du bien-être et une légèreté qui contrastaient avec la simplicité et l'austérité d'autrefois.

"C'était le commencement des douleurs," et le prélude de maux plus grands : l'affaiblissement de la vertu a toujours entraîné la diminution de la vérité.

En ces dernières années, le libéralisme, jusqu'alors professé par un petit nombre d'esprits qui ne trouvaient pas d'écho dans la masse du peuple, est devenu une erreur courante, presque à la mode. On l'a vu tout à coup prêché par une multitude de lettrés, journalistes, médecins, avocats, fonctionnaires. Il a rencontré des adeptes jusque dans le clergé. Une propagande active a porté l'erreur funeste dans toutes les paroisses du Canada et lui a suscité partout des partisans. Le pays s'est vu inondé par ses journaux, quelques-uns ouvertement déclarés contre l'Eglise et les traditions chrétiennes du Canada, le plus grand nombre affectant l'attachement à la religion et couvrant

leurs attaques perfides sous des critiques personnelles ou sous des revendications politiques et commerciales.

Quelques esprits optimistes niaient les progrès de la contagion : " Non, disaient-ils naïvement, le Canada français a toujours vécu et vivra toujours de la vie de l'Eglise catholique. La vieille France a pu être vaincue par la révolution ; mais la Nouvelle France défie le libéralisme et toutes les erreurs du jour. " Il a fallu les élections de 1896 pour ouvrir les yeux aux plus obstinés. Quelle stupeur, en effet, chez quelques-uns de nos amis ! " Quoi ! La province de Québec, jusqu'alors égale par la pureté et la ferveur de sa foi à la province romaine, est conquise par le libéralisme et conquise presque à son insu, par une altération insensible de son ancien esprit ! "

Le mal est, nous le croyons, moindre que ne le feraient présumer au premier abord ces élections récentes. Mais ce serait, par contre, une étrange illusion que de ne pas s'inquiéter. Un vent de perversion souffle partout. Partout il se rencontre des sectaires qui ont la plénitude de l'esprit libéral et qui se font ouvertement les apôtres du mensonge. Partout une multitude d'esprits tourbillonnent dans l'indécision, ne comprennent rien à la propagande libérale et à la résistance des bons, croyant à l'esprit de parti des uns et des autres, prêts à aller à droite ou à gauche selon les circonstances ou la faveur d'une pièce de monnaie, ou d'un verre de vin ou d'eau-de-vie, acquis d'avance aux semeurs de désordres.

Nous comparerions volontiers l'état du Canada à celui de la France dans les années qui ont précédé la grande révolution, ou à celui de l'Italie avant les usurpations piémontaises. Il y avait, en 1789 dans la nation française, et en 1859 dans le peuple italien, un ferment d'agitation et d'inquiétude, un travail profond, mais incompris, des sectes maçonniques, de vagues aspirations à un nouvel ordre de choses mal défini, des erreurs répandues à profusion et cependant dissimulées, des illusions partagées à un degré ou à un autre par la multitude des gens honnêtes.

S'il s'était rencontré alors un homme d'une haute intelligence et d'un ardent amour de Dieu, un de ces hommes providentiels qui s'élèvent au-dessus des passions vulgaires et jugent les hommes et les choses selon les principes de la raison éternelle, un de ces puissants en œuvres et en paroles qui défont

les trames ourdies par Satan et "réconcilient les cœurs des fils" avec la foi et les traditions des pères, ces nations auraient pu être retenues sur la pente où elles descendaient, et au lieu de tomber dans des abîmes, elles auraient remonté sur la montagne sublime et glorieuse de la vie et des mœurs chrétiennes.

(A suivre)

Variétés canadiennes

L'oiseau-Mouche, dans l'un de ses derniers numéros, met ses lecteurs en garde contre un ouvrage canadien, paru récemment.

Ce volume a pour titre: "*Variétés canadiennes*."

L'auteur est un M. W. Larose, que nous n'avons pas l'honneur de connaître. Qu'importe! pour nous servir d'une expression que sa plume semble affectionner.

Quelques citations suffiront pour renseigner nos lecteurs sur cette nouvelle production.

"Qu'importe, écrit M. Larose, qu'en France, l'église et l'école ne servent plus de marchepied au trône."

Conclusion: l'école catholique et l'école neutre sont donc deux choses indifférentes.

"Qu'importe qu'on ait rendu les séminaristes participants de cet honneur — de porter les armes pour le salut du pays—."

Il s'agit ici de la loi scélérate qui oblige les séminaristes à suspendre leurs études théologiques, pour endosser la tunique du soldat et passer un certain temps à la caserne, qui n'est pas précisément un grand Séminaire.

"Qu'importe que la France entière ne se rallie pas à l'ingénieuse idée de fêter sans aucun à-propos et pour la première fois après quatorze cents ans, l'anniversaire du jour où Clovis accepta le baptême parce qu'il avait gagné au jeu?"

Tel est le ton sur lequel M. Larose parle des fêtes de Reims célébrées, il y a deux ans, par l'évêque français, en mémoire du 14e centenaire du baptême de la France, fêtes auxquelles la Nouvelle-France était représentée par l'Archevêque de Québec. Son esprit et son cœur n'ont pu lui inspirer, sur pareil sujet, qu'un persiflage qui n'a pas même le mérite d'être spirituel.

Passons maintenant aux choses du Canada. Nous allons voir que l'esprit et le cœur de l'auteur restent au même diapason.

“ La religion, qui devrait servir de fondement au bonheur des peuples, à côté d'un certain bien, nous a fait beaucoup de mal, eu égard à sa fausse application. Ce mal, j'ose le prétendre, pourrait s'aggraver indéfiniment, à moins d'un remède énergique et violent.

... A la religion orgueilleuse, intolérante, opposons la religion de l'humanité, de la douceur, de la confraternité... A la religion qui ruine sans merci la réputation, les biens, le bonheur d'un citoyen, pour le punir de ne s'être pas dépouillé de sa raison à première demande, opposons la religion du sens commun et de la charité.” Etc.

Ce petit prône a une couleur qui ne nous dit rien qui vaille.

“ On compte dans la province une vingtaine de séminaires savamment distribués pour le monopole de l'instruction.”

Ceux qui connaissent la signification du mot monopole, savent que l'instruction est le monopole de tout le monde dans la province de Québec.

“ Diminuer le nombre des collèges classiques, ou en contrebalancer les effets par l'établissement de collèges commerciaux ou industriels. — Cependant, vous n'obtiendrez jamais cela avant d'avoir créé un ministère de l'instruction publique responsable, chose possible, mais pour le moment, aussi difficile que la prise de Sébastopol.”

Des collèges commerciaux ! Mais on commence déjà à crier qu'il y en a trop.

Quant aux collèges classiques, personne n'est forcé d'y placer ses enfants.

D'ailleurs le fait qu'ils comptent tous des centaines d'élèves, est loin de prouver qu'il y a surabondance.

Notons encore que l'auteur des *Variétés canadiennes* souhaite la création d'un ministère de l'instruction publique et lui taille déjà de la besogne.

Nous endossons donc, sans réserves, les conclusions de l'*Oiseau-Mouche*.

“ Dans les *Variétés canadiennes*, au milieu de beaucoup de bonnes pages, il y a encore d'autres choses que, pour tout l'or du Yukon, je ne voudrais pas signer. Mais les citations que j'ai faites suffisent à ce que je voulais. Elles me permettent de renseigner notre vénérable correspondant, et en outre, de dire aux libraires catholiques, aux autorités scolaires, aux parents chrétiens :

“Voyez, et décidez vous-mêmes si vous pouvez, en sûreté de conscience, vendre ce volume, le distribuer comme livre de récompensé aux élèves des écoles, le mettre entre les mains de vos enfants.”

D. G.

M. Lucien Brun

Cet homme éminent par sa science du droit, son merveilleux talent, sa foi et son dévouement à l'Eglise, est décédé à Paris, en décembre, muni de tous les secours de la religion.

C'est sous la robe d'un tertiaire que l'illustre défunt a voulu reposer sur sa couche funèbre.

La mémoire de M. Lucien Brun était respectée, même par les adversaires les plus acharnés de ce champion de la cause catholique.

“L'homme que le Sénat vient de perdre, a dit M. Loublot, président du Sénat, était une de ces figures que n'oublent point ceux qui les ont vues passer. C'était un homme de foi, qui a déployé pendant toute sa vie une ardeur peu commune et un rare talent à la défense de ses convictions politiques et religieuses.

Si le parti républicain n'eut pas d'adversaire plus redoutable, il faut rendre cette justice à M. Lucien Brun que sa loyauté fut toujours parfaite, sa courtoisie accomplie, et que jamais il ne chercha par des habiletés, des réticences, des sous-entendus, à déguiser le but qu'il poursuivait et les moyens qu'il voulait employer pour l'atteindre.

Ce qu'on pouvait le plus admirer chez lui, ce n'était pas seulement le merveilleux talent avec lequel il discutait, mais aussi et surtout sa fidélité inébranlable à ses opinions politiques et religieuses...

Lettre ouverte de Mgr l'Archevêque Aux journaux de Montréal

Archevêché de Montréal, le 19 décembre 1898.

Monsieur le Directeur,

Quelque temps après ma consécration épiscopale, presque tous les journalistes de Montréal, obéissant à un sentiment qui m'honorait certes autant qu'il leur faisait honneur à eux-mêmes,

sont venus ensemble à l'archevêché, pour féliciter, dans mon humble personne, l'élu du Saint-Siège; mais surtout pour m'apporter l'assurance de leur soumission entière à toute direction épiscopale, que je croirais utile de donner en matière de foi, de mœurs et de discipline ecclésiastique.

Cette démarche, je l'ai dit dans le temps et j'aime à vous le répéter aujourd'hui, m'a profondément touché. Laissez-moi le redire aussi, j'y ai trouvé, dès la première heure, une source d'encouragement et de force, au milieu des appréhensions de toutes sortes que faisaient naître dans mon âme les lourdes responsabilités de l'épiscopat. Le Souverain Pontife n'a pas été moins impressionné par cette unanime et très rare manifestation de respect et d'obéissance envers l'autorité religieuse. Quand j'ai voulu laisser entre ses mains augustes une copie de votre éloquent adresse, Léon XIII en a demandé l'original, disant qu'il tenait à le garder en sa possession. Ces sentiments du Saint-Père vous sont du reste déjà connus. Avec une bienveillance vraiment paternelle, il a daigné vous les exprimer lui-même, dans un document qui a été publié par plusieurs journaux de la France et du Canada.

Une année et plus s'est écoulée depuis cette échange d'estime et de confiance réciproque entre les journalistes de Montréal et leur nouvel archevêque.

Je puis me tromper; mais il me semble qu'interrogés au sujet des promesses de bon vouloir et de sympathie que je vous faisais alors, vous n'hésiteriez pas à reconnaître que dans l'exécution de ces promesses, j'ai fait preuve de la plus complète et de la plus constante fidélité. Dans tous les cas, ce m'est un agréable devoir de le dire ici publiquement, lorsque l'occasion s'est présentée pour moi de vous exprimer un désir, ou de vous faire quelques observations, j'ai toujours retrouvé en vous le même journaliste dévoué, le chrétien soumis, qui m'avait assuré de son respect et de sa déférence à l'égard des personnes préposées par l'Esprit-Saint au gouvernement de l'Église.

À ce témoignage, monsieur le directeur, doit encore s'ajouter non seulement l'expression de mes remerciements, mais aussi celle de mes espérances. Rien n'est plus puissant, en effet, pour le bien en tout ordre de choses, que le journalisme. Et si les publicistes, s'éclairant des lumières de la foi et s'inspirant de ses enseignements, se laissent ainsi volontiers diriger par l'auto-

rité religieuse chaque fois que les intérêts supérieurs des âmes et des mœurs sont en jeu, quels heureux résultats ne sommes-nous pas en droit d'attendre !

Convaincu de l'absolue justesse de cette observation, c'est-à-dire de l'heureuse influence infailliblement exercée par le journal respectueux des saintes lois de l'Eglise et de la morale chrétienne, et par contre de l'influence néfaste non moins infailliblement exercée par le journal oublieux de ces mêmes lois ; convaincu aussi de la permanence de vos bonnes dispositions, je viens aujourd'hui faire un pressant appel à votre esprit chrétien.

Ne soyez pas étonné, monsieur le directeur, si cet appel vous arrive par voie extraordinaire, sous forme non plus de communication privée, mais de lettre ouverte. Ce n'est point l'avertissement public qui suit la monition secrète restée inefficace.

Non ! mais j'ai cru qu'il vous serait plus facile de vous conformer à la direction que le devoir me fait une obligation de vous donner, si mes observations étaient, en même temps, mises sous les yeux et des journalistes et des lecteurs.

Ces observations seront brèves, car ni leur gravité ni leur opportunité ne sauraient être mises en discussion.

Très souvent, monsieur le directeur, des pages entières de votre journal sont couvertes de gravures représentant quelque scène criminelle. Tout est là : l'assassin, ses complices, la victime, le théâtre et les instruments du crime. Vos reporters ont aussi tout visité, ils ont interrogé tour à tour le meurtrier, les témoins, les agents de la paix ; et puis le minutieux compte-rendu de leurs enquêtes vient avec complaisance s'étaler au frontispice de votre publication. Inconsciemment, sans doute, on ira même jusqu'à encadrer quelquefois ces dessins et ces récits de commentaires qui ressemblent à des apologies.

Quelle pâture quotidienne pour des milliers de lecteurs de tout âge et de toute condition ! Je tremble à la pensée des images que ces peintures et ces descriptions malsaines déposent et gravent peu à peu, si profondément, dans l'esprit du peuple. En effet, il n'est rien de plus dégradant que le spectacle habituel du vice et la fréquentation des malfaiteurs. L'expérience le prouve, de nombreux jugements rendus par les tribunaux le démontrent : que de faits se presseraient de ce chef sous ma plume si j'entreprenais de les relater ici ! Et sur ce point, les moralistes de tous

Les temps et de tous les pays sont absolument d'accord avec les juges. L'honneur chrétien, d'ailleurs, ne repousse-t-il pas ces tristes exhibitions de la perversité humaine ? La loi de l'Évangile enfin condamne énergiquement cette sorte de publicité retentissante, démoralisante, souverainement outrageante pour le Dieu très saint qui a créé l'homme à son image et à sa ressemblance.

Sans doute, monsieur le directeur, il ne vous est pas défendu de donner une certaine publicité aux crimes qui se commettent, cela peut être indifférent, utile quelquefois. Mais en pareille matière il est une réserve qui s'impose, des limites qu'il ne convient pas d'outrépasser. Annoncer le meurtre ou le suicide, accorder quelques lignes aux circonstances de temps, de lieux et de personnes, rechercher les motifs et les causes d'un acte si odieux pour en montrer la honte et l'ignominie, c'est l'exercice honnête d'une liberté que personne ne songe à vous contester. Mais aller au delà, revenir sans cesse sur les détails de la pire corruption, renchérisse tous les jours sur les malsaines illustrations de la veille, n'est-ce pas là faire dégénérer la liberté en licence coupable ? n'est-ce pas ravalé une des plus hautes et plus nobles professions, celle du journaliste catholique ?

Vous bannirez donc à l'avenir, monsieur le directeur, des colonnes de votre journal toutes ces gravures et tous ces récits malfaisants. Vous craignez d'amoindrir les caractères, d'énervé les âmes, de réveiller les mauvais instincts qui sommeillent au fond des cœurs. Vous craignez de corrompre l'esprit d'un si grand nombre d'ouvriers, de jeunes gens, de jeunes filles, d'écoliers et d'enfants.

Je vous le demande au nom de vos plus chers intérêts ; à quoi cela vous servira-t-il d'accumuler des bénéfices en perdant les âmes ? Je vous le demande au nom de l'honneur du pays, au nom surtout de la morale et de la religion. Je me hâte de l'ajouter, je vous en prie aussi au nom de ces pères et de ces mères de famille, qui sont venus me supplier d'élever la voix en faveur de l'innocence si gravement compromise de leurs enfants ; je vous en prie au nom de tant de citoyens qu'une telle publicité offense dans leur dignité d'homme et de chrétien.

Ah ! je connais bien l'objection, l'unique objection sans doute, que l'on puisse opposer à mon appel et à mes prières : le lecteur aujourd'hui aime ces récits et ces gravures, il les demande, il les veut.

Raison de plus, monsieur le directeur, de les lui refuser absolument. Le mal est déjà assez grand ; il ne faudrait pas l'augmenter, il faut l'arrêter. Autrement cette curiosité perverse deviendra de plus en plus insatiable ; elle exigera bientôt des scandales éhontés.

Si un fils demandait du poison à son père, le lui donnerait-il ? Ne donnez donc pas quotidiennement à vos lecteurs le poison dont ils ont faim ! parce que déjà les mauvaises publications achèvent de pervertir chez eux tout sens moral.

Et puis, vous ne pouvez pas l'ignorer, ces récits journaliers des crimes, et ces gravures qui en sont l'illustration, finissent par faire sur l'esprit une impression effroyablement délétère. C'est une sorte de hantise, de suggestion, d'obsession qui en résulte. Viennent ensuite les grandes infortunes, les déceptions amères, la jalousie, la soif de l'or, les passions mauvaises, l'intempérance surtout, soudainement la conscience se trouble, elle s'aveugle. Les scènes criminelles trop souvent contemplées se matérialisent en quelque sorte devant les yeux du pauvre malheureux. Cela devient comme une provocation vivante, inéluctable. Le crime enfin se répète, avec les mêmes circonstances, avec les mêmes détails, dans les conditions mêmes où il avait été vu. C'est de l'histoire que je fais en ce moment. Et le premier coupable alors, n'est-ce pas l'écrivain, n'est-ce pas le journaliste ?

Vous ne voudrez pas, monsieur le directeur, encourir une semblable responsabilité.

J'en suis sûr, vous avez déjà pris la résolution d'opposer une digue efficace à cet envahissement de l'image dangereuse et de la chronique criminelle.

Cette résolution, je la bénis de tout mon cœur, et tous les pères de famille, toutes les mères de famille, tous ceux qui ont souci de l'honneur du nom canadien et de la morale chrétienne, la béniront avec moi. Dieu lui-même vous en récompensera.

Bien que je n'adresse cette lettre qu'à *La Presse* et à *La Patrie*, la direction qu'elle donne regarde aussi tous les journaux quotidiens ou hebdomadaires de notre ville, et j'espère que tous se feront un devoir de la suivre.

Veillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

† PAUL, arch. de Montréal.

A propos de franc-maçonnerie

L'allégresse des francs-maçons catholiques, Chevaliers de Pythias, Odd-Fellows et autres, a été de courte durée. Comme nous le soupçonnions, le décret qui leur faisait la partie si belle est de pure invention. Interrogé à ce sujet, le délégué apostolique, Mgr Martinelli, a répondu qu'il n'avait entendu parler de rien.

Le Mormonisme

La plaie du Mormonisme ne cesse de préoccuper les Américains, et il est probable qu'on réclamera avant longtemps l'intervention du Fédéral.

De leur côté, les Mormons ne restent pas inactifs. C'est ainsi qu'ils viennent d'élire Brigham Roberts pour les représenter au Congrès. Ancien missionnaire du Mormonisme, habile controversiste, et l'époux de trois femmes, il est dans les meilleures conditions pour défendre énergiquement la cause de cette secte.

Les Américains ont certainement raison de combattre la plaie du Mormonisme, mais s'ils voulaient être logiques, ils feraient également la guerre à la plaie du divorce, qui est presque l'équivalente de la première. En définitive, dans un cas comme dans l'autre, il y a concubinage pur et simple. Le fait que la loi autorise le divorce ne change rien substantiellement.

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

448. De *Constantinople*, contre l'hérésie naissante d'Eutychès.

449. *Brigandage d'Ephèse*.

De *Chalcédoine*, IVe œcuménique. Près de 600 évêques présidés par les légats de saint Léon, y condamnèrent de nouveau Nestorius et Eutychès. On y lut, aux acclamations unanimes des Pères, la lettre dogmatique de saint Léon à Flavien, *nobilis ac plane celestis epistola*, comme dit Bossuet. Les légats du Pape et ensuite le Pape lui-même s'opposèrent énergiquement à la prétention de l'Eglise de Constantinople d'être la première après celle de Rome.

494. De Rome, où fut dressé un catalogue officiel des livres canoniques et apocryphes, et des Pères approuvés par l'Eglise.

Outre le Concile des Gaules de 429, de nombreux conciles provinciaux furent tenus dans cette partie de l'Eglise, pendant le 5e siècle. Ces conciles avaient pour objet de résoudre des difficultés locales, et donnèrent occasion à d'importants canons disciplinaires. Tels furent en particulier ceux de Riez en 439, le 1er d'Orange en 441 : en 442, ceux de Vaison, de Bazaas et d'Arles : d'Angers en 454, de Tours en 461.

Dans ce siècle, plusieurs conciles furent tenus à Rome et à Constantinople sur les questions du temps.

Discipline, culte, genre de vie.

Saint Augustin, un des pères de la vie religieuse, écrit aux religieuses d'un monastère dont sa sœur était supérieure, une lettre qui contient un corps de règles monastiques. Cette lettre est ce qu'on appelle la *Règle de saint Augustin*, que de nombreux Instituts ont embrassée depuis.

Au commencement du 5e siècle, Dieu donne à son Eglise de vrais phénomènes de la vie érémitique. *Sainte Marie d'Egypte*, qui expie dix-huit années de désordre par dix-huit années de pénitence : *sainte Pélagie* la pénitente, dont la vie fut également un prodige d'austérité.

Vers le milieu du 5e siècle, on admira *saint Siméon le Stylite*, qui passa 39 ans sur une colonne près d'Antioche, et *saint Dadaïd* le Stylite, qui près de Constantinople, donna le même spectacle.

On rapporte au commencement du 5e siècle l'origine des *Moines Acemètes*, c'est-à-dire *Veillants*, ainsi nommés parce que les moines étaient divisés dans leurs monastères en plusieurs chœurs, qui se succédant les uns aux autres, entretenaient une psalmodie perpétuelle. *Saint Alexandre* leur fondateur mourut vers 430.

A cette époque, la vie monastique s'épanouissait avec tout son éclat dans les Gaules. On y vit s'élever une foule de monastères dont les plus célèbres furent celui de Lérins, fondé en 410 par saint Honorat d'Arles et qui devint une pépinière de saints ; celui de saint Victor de Marseille fondé par Cassien ; celui de l'île Barbe près de Lyon ; ceux du Jura, fondés par les deux frères saint Romain et saint Lupicin, etc.

De nombreux canons disciplinaires furent faits dans les

conciles du 5e siècle : ces canons roulent sur les obligations et la conduite des clercs, des moines, l'administration des sacrements, les appels à Rome, etc.

Les *Rogations* furent établies à cette époque. On attribue cette pieuse institution à saint Mamert qui en 468 l'aurait introduite dans son église de Vienne, d'où elle se répandit peu à peu dans les diocèses voisins et devint bientôt, sous le nom de Litane Gallicane, ou de petites Litanies, une pratique universelle de l'Eglise d'Occident.

Signalons plusieurs *prescriptions liturgiques*.

Le pape saint Zosime étendit à toutes les églises la faculté de bénir le *cierge pascal*.

Le pape saint Célestin établit l'*Introït* à la messe.

Le pape saint Symmaque prescrivit de réciter le *Gloria in excelsis* tous les dimanches et fêtes de martyrs.

LITTÉRATURE CHRÉTIENNE

Saint Jean Chrysostôme, 347-407. *Discours, Homélie, Trinité du Sacerdoce*, etc., véritable bouche d'or, il dispute la palme de l'éloquence aux plus illustres orateurs.

Rufin, prêtre d'Aquilée, mort en 410, traduisit le Periarchoon d'Origène et l'histoire d'Eusèbe, et composa une *Explication du Symbole*.

Saint Jérôme, 340-420, s'immortalisa par ses travaux sur l'Écriture et en particulier par la Traduction connue sous le nom de *Vulgate*. A composé d'importants ouvrages de *polémique* contre Rufin, Jovinien, Vigilancé.

L'Epiphane, 310-403, a composé contre les hérétiques un grand ouvrage qu'il a appelé *Panarium* ou *Antidote* et l'*Ancoratif* ou explication de la foi de l'Eglise.

Synésius. 370-414, poète chrétien.

Saint Gaudence de Bresce, 387-420, *Discours*.

Saint Augustin, 354-430, aucun Père n'a plus écrit et sur des matières aussi diverses. Il a combattu avec un zèle incomparable les Manichéens, les Donatistes, et surtout les Pélagiens. Il a exposé avec tant de netteté la doctrine de l'Eglise sur les matières controversées avec les Pélagiens qu'il a mérité le nom de docteur de la Grâce. Nous citerons parmi ses ouvrages : la *Cité de Dieu*, les *Confessions* ; le livre des *Rétractations* ; plus de 300 *sermons* et de 200 *lettres* dont beaucoup sont de véritables traités de dogme ou de morale.

Saint Paulin de Nole, 323 - 431. *Lettres et poésies.*

Nous citerons à la suite de Saint Paulin, né à Bordeaux, toute une pléiade d'écrivains qui en ce siècle illustrèrent l'Eglise des Gaules. Et d'abord l'ami intime de Saint Paulin, Sulpice Sévère, auteur de la *Vie de Saint Martin* et d'un abrégé de *l'Histoire sacrée* depuis la création jusqu'à l'an 400. Il mourut vers 410.

Cassien, né en Orient, mais mort à Marseille, vers 433, célèbre par ses *Institutions* de la vie monastique et les *Conférences* où il raconte la vie, les exemples et les maximes des solitaires de l'Orient.

Saint Eucher de Lyon, mort vers 454.

Saint Hilaire d'Arles, mort en 449. *Homélies.*

Saint Prosper d'Aquitaine qui a combattu les Pélagiens et les semi-pélagiens. Son chef-d'œuvre est le *Poème contre les Ingrats*, composé en 431. On ignore la date de sa mort.

Saint Vincent de Lérins, vivant au milieu de ce siècle, éminent auteur du *Commonitoire*, ou avertissement contre les hérésies.

Claudien Mamert, mort en 474, *écrivain et poète.*

Saint Sidoine Apollinaire, 430-482, *Lettres et poésies.*

Salvien, de Marseille, mort vers 484, a écrit sur la *Providence.*

On l'a appelé le Jérémie du 5e siècle.

L'Espagne fut illustrée au commencement du 5e siècle par Paul Cröse, *historien*, et le poète Prudence.

Le 5e siècle vit composer plusieurs *histoires ecclésiastiques.* Celle de *Socrate* et de *Lozomène*, tous deux Novatiens. Elles comprennent l'histoire du 4e siècle et s'arrête en 440.

Philostorge, Arien, a composé une histoire de 320 à 425, remplie de calomnies.

Théodoret, évêque de Cyr, a continué l'histoire d'Eusèbe de 324 à 429. Il a laissé aussi des *commentaires*, des *sermons*, des *Lettres.* Il mourut vers 458.

Moïse de Chorène, historien, conduisit jusqu'en 441 son *Histoire d'Arménie.*

Saint Cyrille d'Alex. mort en 444, a composé 5 livres *contre Nestorius*, et d'autres ouvrages *polémiques* ou *dogmatiques.*

Saint Isidore de Péluse, mort vers 450; *lettres* nombreuses.

Saint Pierre Chrysologue, 405-450, célèbre par ses *sermons.*

Vigile, évêque de Tapse, à la fin du 5e siècle. Des auteurs lui attribuent le *symbole Quicumque.*

Victor, évêque de Vite en Afrique, a composé une *Histoire de la persécution des Vandales*.

SUCCESSION DES EMPEREURS

ORIENT

A *Arcade* mort en 408 succède son fils âgé de 8 ans, *Théodose II*, esprit borné, caractère faible et inconstant. Heureusement que sa sœur *Pulchérie*, capable des grandes affaires, dit Bossuet, remédia par sa prudence et sa piété aux fautes de Théodose. Celui-ci étant mort en 449, Pulchérie, en donnant sa main à *Marcien*, capitaine renommé, le fit monter avec elle sur le siège impérial. Jusqu'à la fin du siècle on vit encore se succéder sur le trône d'Orient 4 empereurs. *Léon Ier* de Thrace qui succéda à Marcien en 454 et régna jusqu'en 474. *Léon le Jeune* lui succéda en février 474 et mourut au mois de novembre de la même année, il fut remplacé par *Zénon*, 474-491, dont le successeur fut *Anastase le Siléntiaire*, 491-518.

OCCIDENT

L'empire penchait vers sa ruine : les barbares lui enlevaient une à une ses plus belles provinces. A *Honorius* succéda *Valentinien III* 423-455, puis en moins de vingt ans se succédèrent de vrais fantômes d'empereurs.

Pétronne Maxime 455. *Avitus* 455-456. *Majorien*, 457-461. *Sévère III*, 461-465. *Anthemius* 467-472. *Olibrius* et *Glicerius* 473. *Julius-Nepos* 473-472. *Romulus Augustule* 475-476. Sous ce dernier prince arriva la chute et la fin de l'empire d'Occident.

BARBARES

Les *Goths*, les *Visigoths*, les *Vandales*, les *Huns*, les *Francs* et les *Bourguignons*, etc., ravagent, tour à tour ou simultanément, l'empire romain et jettent sur ses ruines les fondements des royaumes modernes.

ÉVÉNEMENTS REMARQUABLES

403-404. Premier et 2e exil de Chrysostôme.

406. Invasion de Radagaise en Italie.

410. Prise et sac de Rome par Alarie.

412. Fondation du royaume des Bourguignons.

Vers l'an 420, *Pharamond*, fils de Marcomir, fonde à Trêve le royaume des Francs que consolidèrent peu à peu ses successeurs, *Clodion le Chevelu*, *Mérovée* qui a donné son nom à la 1ère race de rois de France et *Childéric*.

438. Publication du Code Théodosien.

452. *Aétius* uni à Mérovée défait Attila, le fléau de Dieu, dans les plaines de Châlons-sur-Marne.

453. *Attila* se retire devant saint Léon et meurt en Pannonie.

455. Prise et sac de Rome par Genséric.

476. *Odoacre*, Roi des Hérules, s'empare de Rome et prend le titre de roi d'Italie.

482. L'empereur Zénon publie son *Hénotique* ou édit d'union. Il fait profession dans cet édit de recevoir le symbole de Nicée, condamne Nestorius et Eutychès, mais donne à entendre que le concile de Chalcedoine était digne d'anathème.

483. *Théodoric*, roi des Goths, s'empare de Ravenne, fait mourir Odoacre et prend le titre de roi d'Italie.

496. Bataille de *Tolbiac* entre les Francs et les Allemands. Clovis fait le vœu de se convertir s'il remporte la victoire. Vainqueur, en effet, il accomplit sa promesse. La veille de Noël de cette année 496, saint Rémi baptisa à Reims Clovis. 3.000 Francs reçurent le baptême avec leur roi. Le royaume très-chrétien était fondé.

(A suivre)

Calendrier

8	DIM.	b	1 après l'Epiph. Dim. dans l'oct. <i>Kyr.</i> du dim. Aux Vêp., ant. [non <i>dbl.</i> , mém. de l'octave.
9	Lundi	b	
10	Mardi	b	De l'octave privilégiée, <i>semid.</i>
11	Merc.	b	
12	Jedi	b	Octave de l'Epiphanie, <i>dbl. privilg.</i>
13	Vend.	b	
14	Samd.	b	S. Hilaire, évêque et docteur.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. Les Quarante-Heures auront lieu à St-Augustin, le 9; à St-Etienne, le 11; à la Pointe-aux-Trembles, le 12; au couvent de Sillery, le 14.